



Informations importantes après la vaccination

Vous avez reçu aujourd'hui un vaccin contre le virus du Mpox. Par la présente, nous souhaitons vous rappeler quelques points importants concernant cette vaccination.

Schéma vaccinal

La primovaccination avec un vaccin contre le Mpox nécessite deux doses à 28 jours d'intervalle et une troisième dose chez une personne immunodéprimée. Un délai de 28 jours au moins est important pour garantir une efficacité élevée du vaccin.

Au Luxembourg, et dans le reste de l'Union Européenne, les vaccins préconisés sont IMVANEX® et JYNNEOS®, produits par la firme Bavarian Nordic. Les notices des vaccins sont disponibles sur

www.variole-singe.lu



Que dois-je faire après avoir été vacciné-e ?

Les effets indésirables les plus fréquemment décrits sont des réactions au site d'injection. La majorité d'entre eux sont d'intensité légère à modérée et disparaissent dans les sept jours sans traitement. Les personnes qui sont vaccinées suite à un contact avec une personne infectée par Mpox doivent poursuivre leur autosurveillance et maintenir les gestes barrière, jusqu'à **21 jours post-contact**, car des symptômes de la maladie peuvent apparaître dans ce délai.

Que dois-je faire en cas d'effets indésirables ?

Effets indésirables graves : contactez immédiatement un médecin ou prenez rendez-vous immédiatement au service des urgences de l'hôpital le plus proche si vous présentez un ou plusieurs des symptômes suivants :



difficultés
à respirer



sensations
vertigineuses



gonflement du
visage et du cou

Ces symptômes pourraient être le signe d'une réaction allergique grave.



Autres effets indésirables : Si vous ressentez un ou plusieurs effets indésirables, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien-ne. Ceci s'applique à tout effet indésirable que vous suspectez d'être lié au vaccin qui vous a été administré. Vous pouvez également les déclarer directement via le système national de déclaration :

← www.guichet.lu/pharmacovigilance

En cas d'autres questions sur la vaccination, veuillez consulter votre médecin traitant ou votre pharmacien.

En cas d'urgence, veuillez appeler le 112.

Vous trouverez plus d'informations sur : www.sante.lu/mpox